



SEMB  
SAQ



FEESP



CSN

# Le Pionnier

Volume 43, no 3

Avril 2008

## Premier conseil général de l'année

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Camp Vol d'été Leucan</b>	<b>2</b>
<b>Le cœur trop tatoué</b>	<b>3</b>
<b>L'inspection des lieux de travail</b>	<b>4</b>
<b>La retraite pro- gressive</b>	<b>5</b>
<b>Politesse 101 David Marin</b>	<b>6 7</b>
<b>Fête des tra- vailleurs</b>	<b>8</b>
<b>Ressources SST</b>	<b>9</b>
<b>Juste pour sou- rire</b>	<b>9</b>
<b>Pour nous join- dre</b>	<b>10</b>

Du 31 mars au 3 avril dernier, le conseil général s'est réuni à Montréal. Le but de ce conseil était de présenter aux délégués, le budget, le rapport financier, les rapports des vice-présidents, sans oublier les résultats de la consultation que nous avons faite cet hiver. Ils se sont prononcés sur les priorités de la négociation.

Avec l'arrivée de plusieurs nouveaux délégués, la presque totalité des régions était re-

présentée. Les discussions ont été productives, si bien que la journée du 4 avril, qui était prévue pour poursuivre les débats, a été annulée; l'ordre du jour ayant été abordé en totalité en trois jours.

Le 3 avril, les délégués ont reçu une formation qu'ils devront reproduire dans leur région respective, à leurs responsables de division.

Félicitations aux délég-

gués régionaux qui ont fait un travail sérieux, discipliné et qui ont rempli le mandat de représenter chacune des régions.

Katia Lelièvre  
Vice-présidente mobilisation, vie syndicale et information  
SEMB SAQ (CSN)

### Assemblée générale SEMB SAQ (CSN)

Du 5 mai au 18 juin, le SEMB SAQ sera en assemblée générale partout en province. Nous vous invitons à consulter le calendrier de la tournée ainsi que les documents qui s'y rattachent sur notre site Internet au [semb-saq.com](http://semb-saq.com)



## Un projet qui vient du cœur...

L'an dernier au conseil général, le délégué du Bas St-Laurent, Pierre St-Laurent, nous apprenait qu'il avait pris l'initiative d'impliquer les gens de sa région dans une levée de fonds au profit du camp Vol d'été Leucan-CSN. Les membres du conseil général ont été tellement enthousiasmés par cette idée, qu'une résolution a été prise afin d'élargir cette campagne à l'échelle provinciale.

L'exécutif, via le comité de soutien, a proposé à la SAQ de participer conjointement à cette campagne de financement pour le camp qui accueille des enfants atteints de cancer. Puisque la cause est très rassembleuse, nous avons fait valoir à la SAQ qu'il serait bénéfique pour les équipes de travail de participer à une activité où chacun serait impliqué, cadres et syndiqués. La SAQ a accepté.

Unique au Québec, le camp Vol d'été Leucan-CSN a une mission très importante pour les familles qui ont un enfant atteint du cancer. Tant le personnel qui fait l'animation que les responsables médicaux participent bénévolement à cet événement. Les

fonds recueillis permettent à près de 200 familles d'avoir une semaine de plaisir dans une période de leur vie où la maladie est omniprésente. « Vous ne pouvez pas savoir le bien que ça fait, c'est comme un *boost* qui nous donne le courage de continuer à se battre », nous avouait Céline Charbonneau.



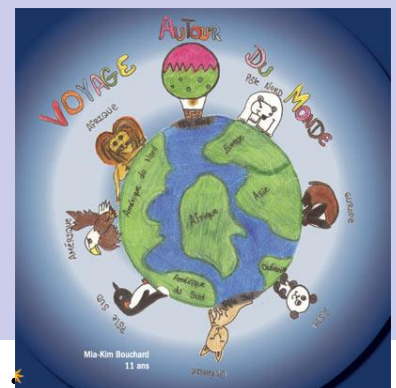
La campagne originale consiste à vendre des gaminets, mais nous avons convenu qu'il serait plus facile d'offrir aux clients des succursales un article moins cher et plus petit. Nous avons donc pensé à un aimant en forme d'ours polaire qui serait offert aux caisses au coût de 5 \$. L'ours Blanco est issu du dessin d'enfant qui se retrouve sur l'édition 2008 du t-shirt. C'est ici que votre implication est primordiale. L'objectif de vente est de 90 000 aimants durant la fin de semaine de la fête des pères. De plus, les délégués régionaux vous solliciteront afin que vous achetiez le t-shirt au

coût de 12\$ que vous aurez la permission de porter tout au long de la fin de semaine de vente. Par notre nombre, nous sommes en mesure de faire une différence. La totalité des profits sera versée au camp Vol d'été Leucan-CSN.

Malheureusement, les statistiques démontrent qu'un enfant sur 400 risque d'être atteint du cancer. Pour cette raison, nous croyons fermement que notre implication à tous peut apporter aux familles qui doivent affronter cette maladie, le courage de continuer le combat. Le succès de la campagne de financement passe par votre implication. Par vos dons et votre travail afin de solliciter les clients, vous pouvez faire la différence pour ces enfants.

Merci de votre implication.

Solidairement vôtre,  
L'Exécutif du SEMB SAQ  
(CSN)



## Le cœur trop tatoué...



Depuis que je suis petite, j'ai un « CH » tatoué sur le cœur. Les séries, je trouve ça grisant, ça me rappelle des souvenirs : les soirées de match assise en indien sur le pouf du salon avec l'ultime permission de regarder la partie jusqu'à la fin en mangeant des chips avec un verre de jus de raisin... Le gros party quoi! J'ai grandi, mais pendant les séries, c'est presque pareil, sauf que le pouf a été changé en fauteuil, les chips en ailes de poulet et le jus de raisin en bière...

Mon problème c'est que depuis que je suis petite, il y a des choses qui ont changé. J'ai encore le « CH » tatoué sur le cœur, mais maintenant, il a dû faire de la place pour un autre sigle, le SEMB. Habituellement, les deux cohabitent très bien, mais cette année, je dois avouer que j'ai un dilemme. Le « CH » est en série et le SEMB s'en va en tournée. RDS a réglé mon problème personnel, car

après les assemblées, je vais pouvoir regarder les matchs à Canadien Express (puisque je vais à Chicoutimi, le p'tit comique pourra me donner le score pendant l'assemblée... en passant, t'avais raison...). Mais je m'inquiète plus pour la présence en assemblée puisqu'un épisode de Virginie semble une raison suffisante pour ne pas se déplacer, que dire d'un match des séries... Alors, à ceux qui me donne-



ront comme excuse qu'il y a un match de hockey, je vais tout de suite faire mes commentaires d'avant-match : le résultat des séries aura-t-il une quelconque influence sur vos conditions de travail? L'arrêt de Price va-t-il vous donner une augmentation salariale? Est-ce que Kovalev va aller négocier votre prochaine convention? Si vous avez répondu oui à une de ces questions, vous pourrez aller regarder le match. Sinon, faites donc comme moi et regardez Canadien Express.

Les prochaines assemblées seront très importantes pour la négociation, et ce, pour deux raisons. Premièrement, nous avons besoin de votre présence afin de s'assurer que nous représentons bien vos demandes. Deuxièmement, les séries sont commencées aussi pour le SEMB et la mobilisation est essentielle pour établir le rapport de force qui permet de faire des gains en négociation.

Je ne vous demande pas de changer votre drapeau du Canadien pour celui du SEMB, mais de prendre une soirée pour encourager l'équipe locale...

Au plaisir de se voir bientôt.

Katia Lelièvre  
Vice-présidente mobilisation,  
vie syndicale et information  
SEMB SAQ (CSN)



# L'INSPECTION DES LIEUX DE TRAVAIL : UNE QUESTION DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

L'inspection des lieux de travail est le point de départ d'une approche préventive efficace visant la santé et la sécurité des employés. Elle permet d'identifier les dangers existants et potentiels afin d'éviter que survienne une blessure ou une maladie. C'est un examen critique du milieu de travail visant à déceler et à signaler les risques afin que des mesures correctives soient prises.

À la SAQ, un outil est mis à votre disposition dans chacune des succursales. Le formulaire d'inspection de santé et sécurité doit être rempli pour chaque période comptable. C'est

un exercice sérieux qui doit être fait de façon paritaire. L'inspection doit donc être effectuée à deux : par le directeur et par le délégué de la succursale. Il paraît que deux têtes valent mieux qu'une! Le formulaire doit également être rempli par les deux parties. Il doit par la suite être retourné et affiché selon les instructions apparaissant au bas du document.

La moyenne des fiches d'inspections remplies pour l'ensemble des succursales durant l'année financière 2007-2008 est de 39,46%. Vous conviendrez qu'on peut faire mieux. Le graphique ci-joint ventile ces données par période

comptable. Vous noterez une diminution importante du nombre de fiches remplies en P-10. Est-ce que c'est parce que c'est Noël qu'il ne faut plus penser à notre santé et à notre sécurité? Poser la question c'est y répondre.

Je vous encourage donc à vérifier dans vos succursales si les fiches d'inspections sont correctement remplies et si elles sont remplies par les deux parties. C'est VOTRE milieu de travail, c'est VOTRE santé et VOTRE sécurité qui sont en jeu.

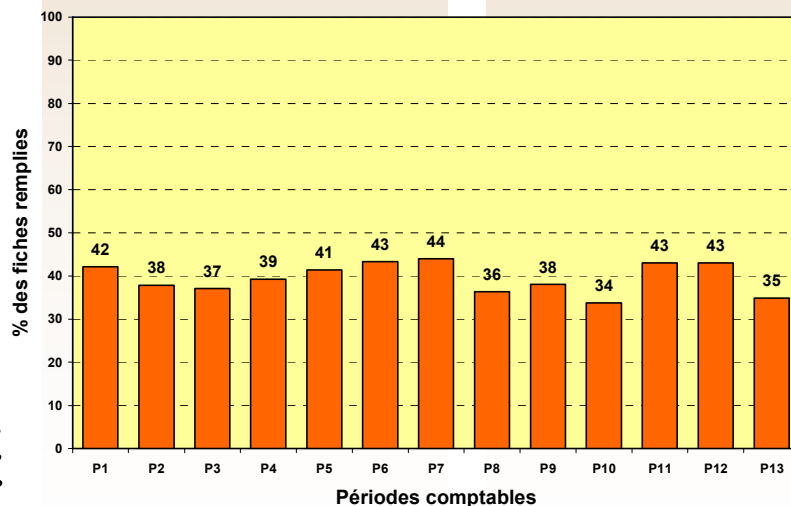
Les formulaires d'inspections sont disponibles au magasin général ou sur intranet: Service aux employés / Santé, sécurité et mieux-être au travail / Prévention des accidents de travail / Formulaire d'inspection paritaire de santé sécurité en succursale.

Émilie Nolet-Rousseau

Conseillère en réparation

Coprésidente syndicale du comité paritaire de santé et de sécurité au travail SEMB/CSN/SAQ

Suivi des fiches d'inspections 2007-2008\*



\* Selon les données recueillies par le Service de santé sécurité de la SAQ



## La retraite progressive à la SAQ, ça existe!

D'ici 2014, 478 syndiqués de la SAQ seront admissibles à la retraite. Certains d'entre eux seraient tentés de devancer leur départ avec un programme de retraite progressive. Hé! bien, cela est possible.

Les syndiqués des magasins et des bureaux de la SAQ cotisent au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, le fameux **RREGOP** que vous retrouvez sur votre bordereau de paie. Notre convention est donc en lien direct avec les modalités de ce régime de retraite.

Comme prévu à l'article **36 :02**, il est possible de conclure une entente de retraite progressive avec l'employeur. La demande faite par écrit doit être envoyée au moins 90 jours avant le commencement de l'entente. Cette dernière peut être prise pour une période allant de 12 à 60 mois. Une fois la période de l'entente terminée, le salarié prend alors sa retraite complète. Durant la période de 12 à 60 mois, l'employé peut diminuer sa semaine normale de travail d'un minimum de 40% et d'un maximum de 80%. Le

pourcentage de la prestation de travail peut être modifié en cours d'entente. Bien entendu, le salaire versé est proportionnel aux heures travaillées selon les modalités de l'entente. Par contre, les cotisations versées par l'employeur et le salarié ne seront pas diminuées, elles resteront identiques aux montants versés avant ladite entente. Ce qui veut donc dire que votre régime de retraite ne se trouvera aucunement pénalisé.

De plus, le syndiqué qui bénéficie du programme de retraite progressive continue d'accumuler son ancienneté comme s'il était toujours à temps complet. Aussi, l'employé peut utiliser les jours de congés de maladie qu'il a accumulés

pour se dispenser de la prestation de travail prévue à l'entente, et ce, jusqu'à l'épuisement des congés.

Donc, pour ceux qui sont intéressés par cette alternative et qui désirent avoir de plus amples informations, je vous invite à prendre connaissance de l'article 36 de la convention collective. Vous pouvez aussi communiquer avec moi au bureau du SEMB.

Vickie Michaud

Conseillère en santé et sécurité

SEMB SAQ (CSN)

Téléphone : (514) 849-7754 ou 1-800-361-8427 poste 238



## Politesse 101 ou arrogance 143?

La scène est la suivante:

Je suis en train de dénombrer ma caisse et voilà une madame qui entre dans la succursale 143 (Westmount Square) et me crie : « Rodney Strong, go get it! »

Un ordre, comme ça, lancé sur un ton exaspéré et agressif. Que faire?

Je travaille depuis un an bientôt dans la division 74 qui dessert principalement Westmount, le marché Atwater et un peu le centre-ouest. Loin de moi l'idée de dénigrer les habitants de Westmount (j'en fais partie), mais vraiment, certains ont des comportements arrogants et outranciers qui sont, comment dire... pénibles.

C'est particulièrement le cas du 143 (Westmount Square) où je travaille à l'occasion. Ce que j'ai pu voir au 86 (Victoria/Sherbrooke) ou au 132 (marché Atwater) en trois mois, j'en vois habituellement le double en quatre heures au 143. Est-ce donc que les derniers « Rhodésiens de Westmount », comme les appelait René Lévesque, se seraient

réfugiés dans les tours noires de l'architecte Mies van der Rohe?

Toujours est-il que, bien habillées, coiffées et « bijoutées », certaines clientes (plus rarement des hommes) se comportent d'une façon désespérée/désespérante qui ne laisse pas présumer leur mise. Pas que ce milieu ne me déplaît, majordome de formation, j'ai travaillé en Europe et ici auprès d'une clientèle fortunée et exigeante. Mais cette absence de bonnes manières, je n'ai jamais rien vu de tel!

Alors, concrètement, que faire devant cet état de choses? J'ai consulté mes livres d'étiquette et je préconise ceci : même si vous bouillez intérieurement, dites : « un instant s'il vous plaît » et allez voir le directeur à qui vous dites : « s'il vous plaît, quelqu'un a besoin d'une attention particulière ». Souvent, le simple fait de différer à quelqu'un en autorité va calmer notre cher client girafe qui a besoin d'attention. En absence du directeur, le COS. Mais, n'engagez pas un échange verbal agressif et **n'obtempérez pas aux ordres du client.**

Si, pour acheter la paix vous validez ce mode de comportement, ce sont tous vos collègues qui portent le même uniforme qui vont en pâtir.

Je ne crois pas que le syndicat hésiterait un instant à « aller au bat » pour défendre un employé qui refuse de se laisser contraindre comme ça. Je verrais encore plus mal un directeur exiger de l'employé qu'il subisse ce comportement.

Rien ne me plaît davantage que de donner un excellent service personnalisé à des clients francophones ou anglophones dans leur langue respective, pourvu qu'ils soient, sinon gentils, à tout le moins respectueux.

Mais, « Rodney Strong, go get it! »

Thanks, but no, thanks, très peu pour moi.

Richard Sagala

## David Marin, un des nôtres sort son premier album musical : **À côté de la track**

Salut à vous tous !

Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre sur les ondes d'une station FM de Montréal, la toune de David Marin intitulé «La notion du temps». Je savais que David donnait dans la musique, mais je ne croyais pas qu'il était rendu là ! Le plus extraordinaire, c'est que David est un employé à temps partiel de la SAQ depuis 2000, il travaille présentement dans la division 76 au centre-ville de Montréal.

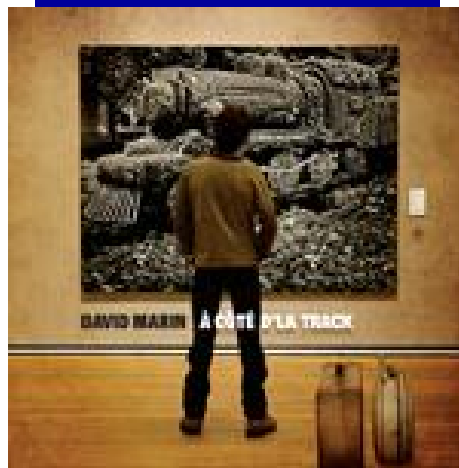
Lors de la diffusion de sa chanson, j'ai porté une attention intéressée et j'ai vraiment aimé ce que j'ai entendu, une musique rythmée avec des paroles intelligentes. Comme je ne suis pas une critique professionnelle, je vous rapporte quelques extraits de critiques connus.

« Pas facile de sortir du lot ces temps-ci. C'est pourtant ce qu'a réussi David Marin avec un premier disque étonnant à plus d'un titre. Les textes sont forts, évocateurs et directs... »  
**4 étoiles**

**Marie-Christine Blais –  
La Presse - 23-03-08**

« ...C'est le sens de la parole qui nous frappe chez David Marin (...) Quelqu'un qui aime la forme, qui aime les mots, mais qui tient à sa québécoisité... »

**Alain Brunet – Désautels,  
Radio-Canada**



David a un parcours impressionnant, il a été le lauréat de **Ma Première Place des Arts** en 2004 et finaliste aux **Francouvertes** de 2006. Je me suis procurée son album et je ne suis pas déçue « pantoute ». Le disque regroupe, entre autres, **François Lafontaine** (claviériste de Karkwa), **Robbie Kuster** (batter de Patrick Watson) et le super bassiste **Mario Légaré** (Paul Piché, Michel Rivard...). Allez vite vous procurer son album chez votre disquaire : **À côté de la track** sur étiquette Pixelia.

Et allez faire un tour au 23001 Express Ste-Catherine, **il va sûrement se faire un plaisir de dédicacer votre CD** ! Le dimanche 25 mai 2008 à 20h30, il donne un spectacle au Le Verre Bouteille, 2112 Mont-Royal Est. L'entrée est de 7\$, je vais y être avec ma gang, venez me rejoindre, plus on est de fous... plus on s'amuse. Voici le lien vers son site Internet où vous trouverez des photos, des extraits de ses chansons, etc.  
[www.davidmarin.com](http://www.davidmarin.com)

Lisa Courtemanche  
Déléguee Montréal Centre-Ville





2008  
mai

FÊTE INTERNATIONALE  
DES TRAVAILLEUSES  
ET DES TRAVAILLEURS

# ENSEMBLE POUR LA SANTÉ

À MONTRÉAL LE 3 MAI  
RASSEMBLEMENT À 12 H  
PARC LA FONTAINE



## LA SANTÉ AU QUÉBEC AVANT LE SYSTÈME PUBLIC

- ENDETTEMENT ET FAILLITES ÉTAIENT MONNAIE COURANTE
- LES ACCOUCHEMENTS ET LA MALADIE ÉTAIENT LES PRINCIPALES CAUSES D'ENDETTEMENT ET D'APPAUVRISSMENT DES FAMILLES
- PAS D'ARGENT SIGNIFIAIT PAS DE TRAITEMENT

## LES HORREURS DU PRIVÉ AUX USA

- POUR ÊTRE ASSURABLE, IL FAUT ÊTRE EN SANTÉ
- LES DÉPENSES MOYENNES ANNUELLES PAR FAMILLE POUR LA SANTÉ : 12 000 \$ US
- 47 MILLIONS D'AMÉRICAINS N'ONT AUCUNE ASSURANCE SANTÉ
- 9,4 MILLIONS D'ENFANTS N'ONT AUCUNE PROTECTION
- PLUS DE LA MOITIÉ DES FAILLITES PERSONNELLES SONT RELIÉES AUX COÛTS DES SERVICES DE SANTÉ

**TOUCHE PAS À MA CARTE!**



## Juste pour sourire

Paul a commencé sa journée de bonne heure; il avait ajusté son réveille-matin (MADE IN JAPAN) pour 6 h 00 am.

Pendant que sa cafetière (MADE IN CHINA) bouillait, il s'est rasé avec son rasoir (MADE IN HONG KONG).

Il a mis son beau chandail (MADE IN SRI LANKA), des jeans à la mode (MADE IN SINGAPORE) et des souliers de course (MADE IN KOREA). Après avoir cuisiné son déjeuner dans son petit four (MADE IN INDIA), il s'est assis devant sa calculatrice (MADE IN MEXICO) pour voir combien il pouvait dépenser aujourd'hui. Après avoir ajusté sa montre (MADE IN TAIWAN) avec sa radio (MADE IN INDIA), il est monté dans sa voiture (MADE IN GERMANY) et il a continué sa quête pour un bon emploi.

À la fin d'une autre journée décourageante, Paul décide de relaxer un peu. Il met ses sandales (MADE IN BRAZIL), se verse une coupe de vin (MADE IN FRANCE) et allume sa télé (MADE IN INDONESIA), et il se demande pourquoi il ne peut pas se trouver une bonne job payante au QUÉBEC !

## Santé et Sécurité au Travail

### Ressources syndicales

Besoin d'information? D'aide pour compléter un formulaire? Dénoncer une situation dangereuse? Des ressources sont disponibles pour vous!

#### Prévention, santé et sécurité au travail

Sylvain Rochon,

Représentant en prévention

514-849-7754 ou au 1-800-361-8427 #234

514-776-5475 (cellulaire)

#### Réparation (CSST)

Émilie Nolet-Rousseau,

Conseillère en réparation

514-849-7754 ou au 1-800-361-8427 #251

enrousseau@semb-saq.com

Vickie Michaud,

Conseillère en santé et sécurité

514-849-7754 ou au 1-800-361-8427 #238

vmichaud@semb-saq.com





Syndicat des employés-es des  
magasins et de bureaux de la  
Société des alcools du Québec  
1065, rue St-Denis  
Montréal  
H2X 3J3

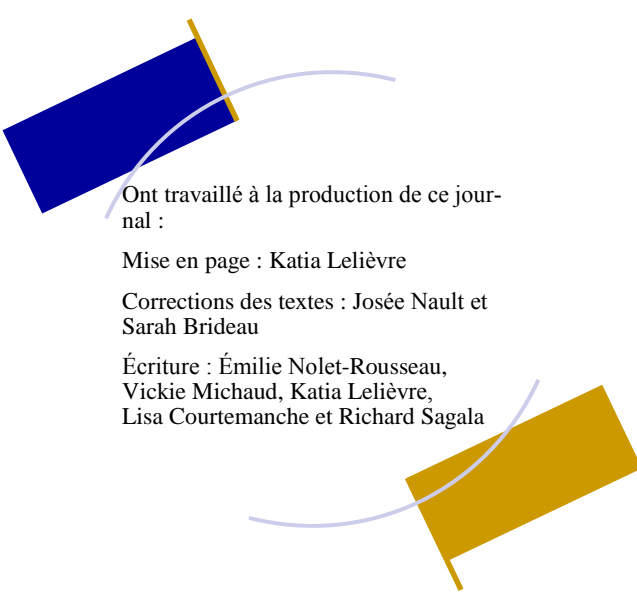
Téléphone: (514) 849-7754

1-800-361-8427

Télécopieur : (514) 849-7914

Courriel : [info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com)

Venez visiter notre  
site internet au  
[semb-saq.com](http://semb-saq.com)



Ont travaillé à la production de ce journal :

Mise en page : Katia Lelièvre

Corrections des textes : Josée Nault et Sarah Brideau

Écriture : Émilie Nolet-Rousseau,  
Vickie Michaud, Katia Lelièvre,  
Lisa Courtemanche et Richard Sagala

Par souci d'écologie et d'économie, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile.



Pour recevoir le Pionnier par courriel à votre domicile, communiquez-moi votre adresse électronique à: [klelievre@semb-saq.com](mailto:klelievre@semb-saq.com)

Pour ceux qui désirent le recevoir à leur résidence, vous pouvez communiquer avec nous et nous vous ferons parvenir votre copie à chaque parution.

## Vos idées, vos opinions...

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent intéresser beaucoup de vos collègues, écrivez-nous, la parution du journal se fera chaque mois et il serait intéressant de vous lire!

Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires ne pourront être publiés, mais plusieurs espaces du journal seront réservés aux membres. Ce journal n'est pas seulement celui de l'exécutif, il appartient à l'ensemble d'entre nous et il n'en tient qu'à nous de le rendre vivant!

● La date de tombée pour le prochain journal est le 9 mai 2008.

Vous pouvez me faire parvenir vos textes dans ma boîte courriel :

[klelievre@semb-saq.com](mailto:klelievre@semb-saq.com) ou par fax à mon attention au (514) 849-7914.

Katia Lelièvre

Vice-présidente responsable de la vie syndicale, de la mobilisation et de l'information SEMB SAQ (CSN)